



**SAINT BENOIT LABRE**

La Ville au Blanc - 3 allée du Cap Horn

44120 VERTOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019



## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

## **SAINT BENOIT LABRE**

Siège social : La Ville au Blanc - 3 allée du Cap Horn - 44120 Vertou

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de SAINT BENOIT LABRE,

## **I - OPINION AVEC RESERVE**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SAINT BENOIT LABRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

## **II - FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE**

---

### ***Motivation de la réserve***

Comme indiqué dans la note « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable », votre association a comptabilisé au cours de l'exercice 2019, une provision réglementée pour investissement pour un montant de 1 010 K€, conformément à la demande d'affectation de l'excédent 2017 de l'activité Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) faite par l'Agence Régionale de Santé (ARS), tiers financeur de l'association Saint Benoit Labre.

Toutefois, en référence à l'article R314-51 du CASF, l'affectation du résultat 2017 aurait dû être constatée dans un compte de réserve pour investissement et la provision réglementée pour investissement aurait dû être reprise. Ainsi, les provisions réglementées à la clôture de l'exercice 2019 sont surévaluées de 1 010 K€ et le résultat de l'exercice est sous-évalué de ce même montant.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

## **HLP AUDIT**

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

### **V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

## HLP AUDIT

3, chemin du Pressoir Chêne  
BP 58604  
44186 NANTES CEDEX 4

---

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 8 septembre 2020

**HLP Audit**  
Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Rennes*

Virginie  
ARDOIN

Signature numérique  
de Virginie ARDOIN  
Date : 2020.09.08  
21:06:16 +02'00'

**Virginie ARDOIN**  
Associée

## ASSOCIATION SAINT BENOIT LABRE

## Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019  
au 31/12/2019

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	69 629	34 204	35 425	48 450
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 090 452		1 090 452	1 090 452
Constructions	9 661 644	4 428 606	5 233 038	4 960 953
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 137 200	689 628	447 572	441 778
Autres immobilisations corporelles	1 700 960	966 658	734 302	650 339
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	60 627		60 627	384 536
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	9 220		9 220	9 220
Prêts				
Autres immobilisations financières (2)	165 401		165 401	163 317
<b>TOTAL I</b>	<b>13 895 132</b>	<b>6 119 096</b>	<b>7 776 036</b>	<b>7 749 044</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	118 479		118 479	
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	274 636	118 724	155 912	156 927
Autres Créances	364 552		364 552	1 022 417
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Disponibilités	5 466 079		5 466 079	4 358 900
Charges constatés d'avance (3)	141 696		141 696	28 380
<b>TOTAL II</b>	<b>6 365 442</b>	<b>118 724</b>	<b>6 246 718</b>	<b>5 566 623</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 260 574</b>	<b>6 237 820</b>	<b>14 022 754</b>	<b>13 315 667</b>
1) Dont droit au bail				
2) Dont à moins d'un an				
3) Dont à plus d'un an				

## ASSOCIATION SAINT BENOIT LABRE

## Bilan Passif

## Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019  
au 31/12/2019

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
-Fonds associatifs sans droit de reprise	2 479 377	2 416 477
-Ecart de réévaluation		
-Réserves	2 196 035	2 088 736
-Report à nouveau	-959 156	-986 929
-Résultat de l'exercice	-870 215	-1 957 281
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-1 565 214	527 139
-Apports		
-Legs et donations		
-Autres fonds associatifs		
-Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-1 565 214	527 139
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (sur biens non renouvelables)	680 660	730 372
Provisions réglementées	2 605 814	240 341
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>4 567 301</b>	<b>3 058 856</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		14 396
Provisions pour charges	826 962	750 155
<b>Total II</b>	<b>826 962</b>	<b>764 552</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions fonctionnement	318 744	257 804
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>Total III</b>	<b>318 744</b>	<b>257 804</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 025 704	4 464 413
Emprunts et dettes financières diverses	2 920	3 055
Avances et acomptes reçus	52 327	
Dettes fournisseurs	2 477 537	2 148 868
Dettes fiscales et sociales	2 168 004	2 050 715
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	579 254	558 135
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 001	9 269
<b>Total IV</b>	<b>8 309 747</b>	<b>9 234 456</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 022 754</b>	<b>13 315 667</b>
1) Dont à plus d'un an	2 882 624	2 718 554
Dont à moins d'un an	5 374 796	6 515 902
2) Dont concours bancaire courants et soldes créditeurs de banques		1 510 438

## ASSOCIATION SAINT BENOIT LABRE

## Compte de Résultat

## Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019  
au 31/12/2019

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises	171 946	174 088
Production vendue de biens et services	1 744 641	1 787 013
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>1 916 588</b>	<b>1 961 101</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	32 118 928	25 100 077
Reprises sur provisions et transferts de charges	171 834	9 408
Cotisations		
Autres produits	952 167	991 455
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>35 159 518</b>	<b>28 062 040</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises	63 857	53 996
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	2 674 192	2 161 359
Charges externes (3) (4)	13 000 115	11 367 697
Impôts et taxes	1 317 271	965 167
Salaires et traitements	9 277 675	8 262 514
Charges sociales	3 668 640	3 588 905
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	709 207	583 940
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Sur risques et charges : dotations aux provisions	152 436	24 302
Autres charges	2 743 604	2 954 055
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>33 606 998</b>	<b>29 961 935</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 552 520</b>	<b>-1 899 895</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
- Excédent ou déficit transféré		
- Déficit ou excédent transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits nets sur cessions VMP		
Autres produits financiers	1 491	4 467
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 491</b>	<b>4 467</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	22 827	35 530
Charges nettes sur cessions VMP		
Autres charges financières		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>22 827</b>	<b>35 530</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-21 335</b>	<b>-31 063</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 531 184</b>	<b>-1 930 958</b>

## ASSOCIATION SAINT BENOIT LABRE

## Etats Financiers

Exercice du 01/01/2019  
au 31/12/2019

## Compte de Résultat (suite)

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opération de gestion	4 006	5 261
Sur opération en capital	49 713	53 225
Reprises sur provisions et transfert de charges	49 553	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>103 272</b>	<b>58 486</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opération de gestion	28 566	80 497
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 415 026	1 900
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 443 592</b>	<b>82 397</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 340 320</b>	<b>-23 911</b>
Participation des salariés au résultat		
Impôts sur les bénéfices	139	918
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	110 747	256 311
Engagements à réaliser sur ressources affectées	171 687	257 804
<b>Total des Produits</b>	<b>35 375 028</b>	<b>28 381 304</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>36 245 243</b>	<b>30 338 584</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-870 215</b>	<b>-1 957 281</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	125 699	144 326
Prestations en nature		
Dons en nature		2 000
<b>Total</b>	<b>125 699</b>	<b>146 326</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		2 000
Prestations		
Personnel bénévole	125 699	144 326
<b>Total</b>	<b>125 699</b>	<b>146 326</b>
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
3) Crédit-bail mobilier		
4) Crédit-bail immobilier		